



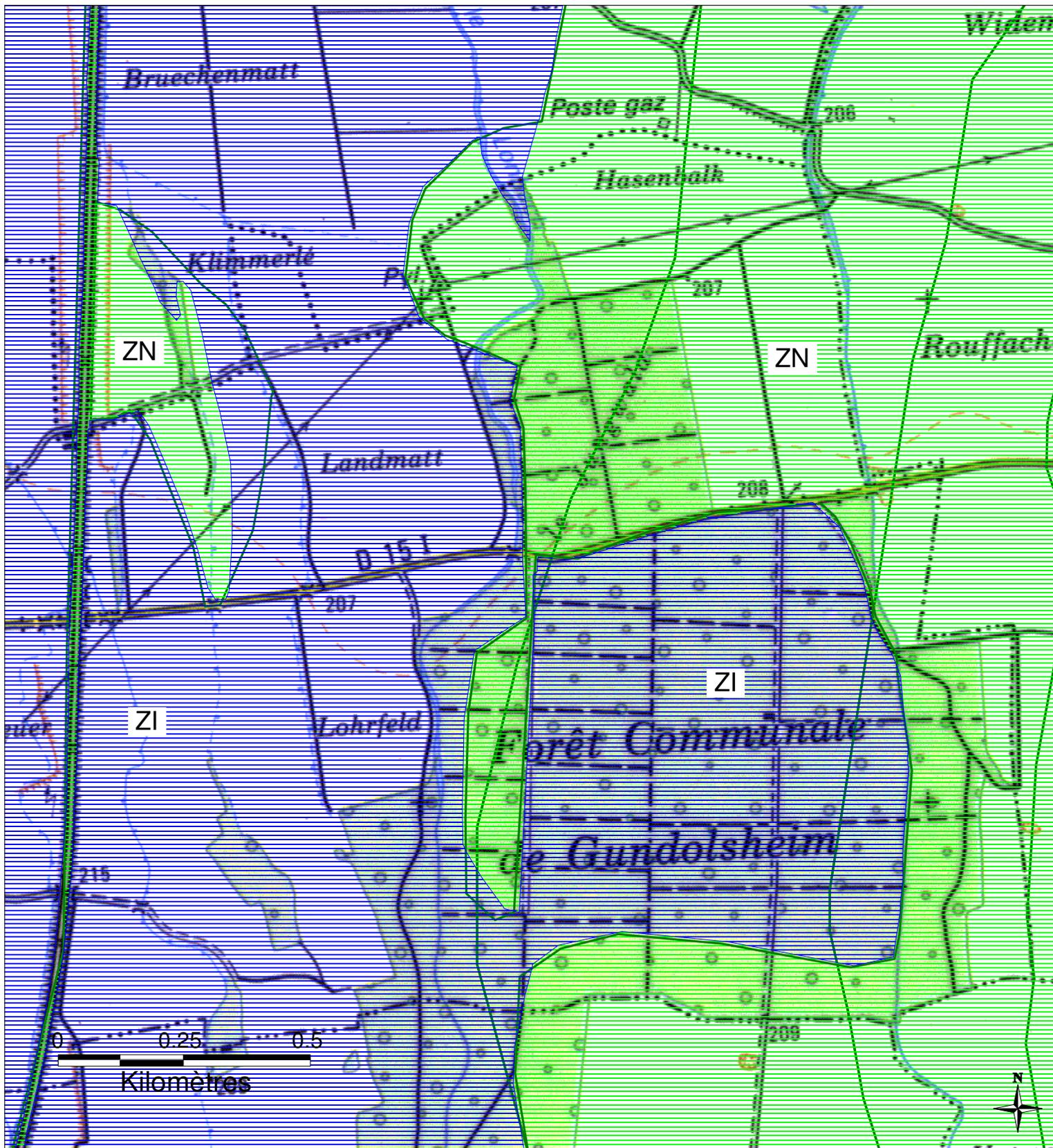
ZONES INONDABLES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Commune de GUNDOLSHEIM - 2/2

Préfecture du Haut-Rhin

Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt

PPRI de la Lauch approuvé par arrêté préfectoral du 23 juin 2006



	ZI - Zones inondables par débordement en cas de crue centennale
	ZRF - Zones à risque faible, en particulier si rupture de digue
	ZR - Zones à risque élevé en cas de rupture de digue
	ZN - Zones affectées par des remontées de nappe à moins de deux mètres du sol
	Digues

Juillet 2006